



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière

Montreuil, le 26 février 2020

Réforme des retraites, manque de postes, problèmes de remplacement... La coupe est pleine !

Le gouvernement, de plus en plus isolé, essaie par tous les moyens de faire passer sa réforme des retraites, rejetée de toutes parts. Pire, le ministre Blanquer tente d'enfumer les enseignants avec une pseudo-revalorisation censée compenser la baisse des pensions liée à la réforme : en réalité, un gain d'une quinzaine d'euros par mois de pension, alors que les pertes seront de plusieurs centaines d'euros mensuels !

Manque de remplaçants : stop à la dégradation des conditions de travail !

Dans le même temps, les conditions de travail des personnels se détériorent tous les jours un peu plus dans les écoles.

Le SNUDI-FO constate des situations inacceptables dans les départements, liées au manque de remplaçants :

- les enseignants présents à l'école sont contraints d'accueillir des élèves supplémentaires, dans des locaux surchargés ;
- des formations voire des jours de décharge de direction sont annulés ;
- des autorisations d'absence sont refusées ;
- des élèves sont privés d'enseignants pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines ;
- des directeurs d'école sont contraints de faire face à ce contexte insupportable : répartition des élèves dans les classes, colère des parents d'élèves, tensions au sein de l'école et avec la circonscription...

Partout le SNUDI-FO est à l'initiative pour exiger le recrutement immédiat de personnels. Dans le Tarn ou l'Isère, les personnels, contraints d'accueillir des élèves supplémentaires dans leurs classes, remplissent les registres santé et sécurité au travail ; dans le Lot-et-Garonne, le SNUDI-FO a décidé d'une pétition pour le recrutement de remplaçants ; dans le Rhône, les enseignants se sont rassemblés devant la DSDEN à l'initiative du SNUDI-FO pour exiger le remplacement de tous les collègues absents et le maintien des 18 demi-journées de formation et de concertation en REP+ que l'inspecteur d'académie veut annuler faute de remplaçants...

Dans ce contexte, le SNUDI-FO rappelle que les recteurs et inspecteurs d'académie peuvent recourir à la liste complémentaire jusqu'à la date du concours 2020 de recrutement des professeurs des écoles, fixée au 5 avril.

Effondrement des créations de postes pour la rentrée 2020 !

Et cette situation ne pourra qu'empirer dès la rentrée prochaine. Rappelons en effet qu'elle sera marquée par un effondrement des créations de postes : 440 postes seraient créés en 2020, contre 2325 en 2019 et 3680 en 2018 ! Sur 31 académies, 26 connaîtraient une évolution négative en termes de postes par rapport à la rentrée 2019. Seules deux académies seraient mieux loties que l'année dernière ! 14 académies perdraient même des postes !

Premier recul du ministre : les suppressions de postes suspendues dans les Antilles suite à la mobilisation

Les personnels n'acceptent pas ces dotations. Ainsi, après plusieurs semaines de grève, de mobilisation, de blocages des établissements, à l'appel de la FNEC-FP FO et d'autres organisations syndicales, nos collègues de Guadeloupe et de Martinique viennent d'obtenir la suspension des suppressions de postes (1^{er} & 2nd degré, administratifs) prévues dans ces départements.

Alors que les CTSD sont convoqués fin mars ou début avril, le SNUDI-FO revendique le recrutement en urgence de personnels via la liste complémentaire et les créations de postes nécessaires pour la rentrée prochaine. Il décide de s'adresser au ministre en ce sens.

Le SNUDI-FO invite les syndicats départementaux à faire remonter les situations problématiques et à réunir les personnels pour décider de toutes les initiatives nécessaires pour obtenir satisfaction. Retrait de la réforme des retraites ! Créations des postes nécessaires dans le 1^{er} degré ! Ouverture immédiate de la liste complémentaire !